



Démarche de restauration du champ d'expansion des crues de la zone humide de la Noire-Potte

Relevé de décisions Réunion de présentation de la phase 1 et choix des scénarios à étudier en phase 2 3 juillet 2017

Présents :

Mesdames

- Catherine LANterne – Maire d'Izeure
- Anne HERMANT – Chambre d'agriculture de Côte d'Or
- Julie DELAYE – BURGEAP

Messieurs

- Jean-François COLLARDOT – Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge
- Guy MORELLE – Maire de Bessey-lès-Cîteaux
- Jean-Pierre FERREUX – 1^{er} adjoint à la mairie d'Izeure
- Gilles MARACHE – Agence Française pour la Biodiversité
- Christophe CHARTON – Direction Départemental de Territoires de Côte d'Or
- Nicolas BOILLIN – Syndicat du Bassin versant de la Vouge
- Edouard LANIER – Syndicat du Bassin versant de la Vouge

Excusés :

Mesdames

- Pauline GUYARD – Agence de l'Eau RMC
 - Valérie AUGUSTE – Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Monsieur Bernard BOUILLOT – Vice-Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge

I) Introduction

Nicolas Boillin présente en préliminaire les éléments de contexte de la mission et du périmètre d'étude.

II) Présentation par le bureau d'études BURGEAP

La présentation est réalisée sous forme d'un diaporama (cf. ci-joint) et s'articule autour des grandes parties suivantes :

- Présentation du contexte, des objectifs et du périmètre de l'étude
- Présentation du diagnostic
- Présentation des scénarios possibles à étudier
- Planning pour la suite

III) Relevé de décisions suite aux discussions

La préservation de la zone humide de la Noire-Potte constitue un enjeu important pour la protection contre les inondations.

La modélisation hydraulique des cours d'eau du périmètre d'étude (Noire-Potte, Fausse-Rivière, Vouge et Varaude) a montré que la zone humide de la Noire-Potte était submergée dès la crue annuelle ; les phénomènes d'écroulement au sein de la zone humide de la Noire-Potte sont quant à eux actifs à partir d'occurrences de crues biennale à quinquennale.

Choix du scénario à étudier

En début de mission, deux scénarios d'aménagement avaient été envisagés :

- Scénario 1 : restauration du cours d'eau de la Noire-Potte dans son tracé actuel ;
- Scénario 2 : connexion du cours d'eau de la Noire-Potte à la Fausse Rivière.

Le scénario 2 initialement envisagé se heurte à différents problèmes de faisabilité :

- tout d'abord, il y a une problématique de mise à sec du tronçon aval de la Noire-Potte en basses et moyennes eaux ;
- ensuite, ce scénario nécessiterait l'acquisition de terrain auprès d'exploitants des peupleraies sur une emprise conséquente (au moins 15-20 m de largeur sur un linéaire de 600 m) ;
- l'acceptabilité du projet risque enfin d'être complexe avec des justifications du projet d'aménagement assez délicates auprès des exploitants.

Pour les raisons précédemment énoncées, les membres du comité de pilotage ont fait le choix d'écarter le scénario 2 et d'étudier le scénario 1.

Contenu de l'étude de faisabilité du scénario 1

Les grands principes retenus pour le scénario 1, consistant à restaurer la Noire-Potte dans son tracé actuel, sont les suivants :

- création d'un lit d'étiage,
- retalutage et végétalisation des berges,
- recul local des berges,
- aménagement d'un itinéraire pédagogique (possibilités d'accès et de stationnement à étudier).

Les panneaux pédagogiques pourront mettre en avant les rôles de la zone humide de la Noire-Potte, dont son rôle de zone tampon et son action positive dans la lutte contre les inondations.

Le projet d'aménagement répondra ainsi aux doubles objectifs suivants :

- restaurer l'éco-hydromorphologie des cours d'eau,
- sensibiliser à la préservation des zones tampons fonctionnelle telles que la zone humide de la Noire-Potte (à défaut de restaurer son champ d'expansion des crues).

Les aménagements de restauration du scénario 1 seront définis depuis l'amont de la parcelle appartenant au Syndicat du Bassin versant de la Vouge jusqu'à la confluence de la Noire-Potte avec la Vouge. Les contraintes foncières au niveau des terrains situés en dehors du périmètre appartenant au SBV seront analysées (systèmes de conventionnement, estimations des coûts d'acquisition sur la base d'éléments financiers concernant des projets similaires).

Planning

L'étude de ce scénario au stade faisabilité pourra ainsi être réalisée dès cet été et le rendu en comité de pilotage pourra avoir lieu à la rentrée de septembre.

L'objectif de la prochaine réunion sera de valider les aménagements à étudier au stade Avant-projet.